

## ***NOTE D'INFORMATION DECHETTERIE***

A compter du 18 février 2013 l'accès à la déchetterie intercommunale du Pays Rochois nécessitera un badge. Celui-ci vous sera remis gratuitement à la maison de Pays, place Andrevetan à La Roche sur Foron.

La **distribution des badges** débutera le **lundi 28 janvier 2013** et se fera aux horaires d'ouverture. Vous pouvez donner procuration à un tiers pour venir retirer le badge à votre place, pour cela veuillez remplir la feuille de procuration téléchargeable.

Si vous souhaitez des badges supplémentaires ou remplacer un badge perdu vous pourrez les obtenir contre le paiement de la somme de 10 € / unité compter du 6 février.

Ce badge permettra l'ouverture de la barrière d'entrée du site, il sera **obligatoire**.

Pour plus d'information vous pouvez prendre contact avec le service déchets au 04-50-03-39-92 ou vous connecter sur [www.ccpaysrochois.fr](http://www.ccpaysrochois.fr)